

Économie Sociale et Solidaire
Livret pédagogique de l'exposition
KESSACO ?



Conception exposition kESSaco

MGEN Réunion / Région « zone Océan Indien » :
Thierry Mesas et Nicolas Prugnieres (Délégués MGEN 974).

Avec la participation de

Référents régionaux ESS MGEN, Elodie Sentenac
(enseignante, Lycée du Couserans, Saint-Girons, Ariège).
Remerciements à l'équipe nationale de l'ESPER.

Illustratrice, graphiste : Florence Vandermeersch,
flov974@gmail.com

Conception du livret

Dircom MGEN.

INTRODUCTION

Pourquoi une exposition sur l'Économie Sociale et Solidaire ? Les nouveaux programmes du lycée (réforme 2019-2020) traitent de cette notion dans différentes matières, niveaux et filières :

- en Sciences Économiques et Sociales (matière qui appartient désormais au tronc commun et qui concerne donc tous les élèves de ce niveau) pour le niveau Seconde avec le chapitre « Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? »
- en Enseignement Moral et Civique (EMC), pour le niveau Première avec le deuxième axe intitulé « Les recompositions du lien social »
- et de manière plus approfondie et émaillée dans les filières technologiques des classes de Première et Terminale des séries STMG.

Par ailleurs, en Lycée professionnel, la filière Gestion Administration permet également d'aborder des notions de l'Économie Sociale et Solidaire, notamment par l'exemple des coopératives.

Le présent livret comporte deux parties : une partie « Activités » et une partie « Pour aller plus loin ».

La première partie propose aux enseignants des activités sous forme de fiches détachables avec correction : quiz, questionnaire, mais aussi des démarches pédagogiques visant le développement de l'oral. La deuxième partie « Pour aller plus loin » comporte des compléments d'information sous forme de témoignages afin d'illustrer de la manière la plus concrète possible les notions présentées sur les kakémonos. Ces compléments sont visibles dès la visite de l'exposition, grâce aux QR code.

Les acteurs de l'ESS sont heureusement nombreux et la série de témoignages proposés peut être déclinée au niveau local.



SOMMAIRE

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

page 5

Logoquiz

page 6

Quiz sur l'exposition (niveau découverte)

page 7

Questionnaire sur l'exposition (niveau expert)

page 9

Correction du quiz découverte

page 10

Correction du questionnaire expert

page 12

Exposé oral

page 13

Projet annuel (classe de seconde, sciences économiques et sociales)

POUR ALLER PLUS LOIN

page 14

Les piliers de l'ESS : mise en perspective historique

page 15

Les mutuelles : témoignage d'un acteur de la MGEN

page 16

Les coopératives : interview et témoignage sur la structure coopérative SCOPTI

page 18

Les associations : témoignages des associations Suan Thai 81 et de la Confédération Musicale de France (CMF)

page 20

L'économie collaborative et circulaire : tentatives de définition
Le financement solidaire ou participatif

SITOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE, BIBLIOGRAPHIE

page 21

Pour en savoir plus

CONSEILS D'UTILISATION

Cette exposition comporte 9 panneaux. Elle nécessite au moins deux personnes pour son installation.

Certains panneaux fonctionnent ensemble et doivent être présentés de manière contiguë pour une meilleure compréhension.

- Le kakémono 1 : présentation globale et titre de l'exposition
- Le kakémono 2 : il fonctionne isolément et présente les grands piliers de l'ESS
- Les kakémonos 3, 4 et 5 fonctionnent ensemble et doivent être installés conjointement car ils présentent les grandes structures ou familles de l'ESS
- Les kakémonos 6 et 7 présentant d'une part l'économie solidaire et d'autre part collaborative fonctionnent ensemble
- Le kakémono 8 : le financement participatif
- Le kakémono 9 : l'ESS dans votre région

On peut tout à fait envisager, dans un espace restreint, de ne présenter qu'une version allégée de 6 panneaux, par exemple : kakémono 2 (les piliers de l'ESS), les kakémonos 3, 4 et 5 (les grandes structures), ainsi que les kakémonos 6 et 7 (l'économie circulaire et collaborative).

Pour vous familiariser avec l'exposition : ressoucess.fr

NB : sur chaque housse de kakémono, vous trouverez en vignette le kakémono présenté.

LOGOQUIZ

Entourez les structures qui relèvent de l'Économie Sociale et Solidaire



PEUGEOT



Retrouvez les trois grandes formes d'organisation de l'E.S.S.

Entourez en vert les mutuelles, en bleu les associations, en rouge les coopératives.



QUIZ NIVEAU DÉCOUVERTE

1. Que signifie ESS ?

- ▶ Économie Sociale et Solidaire
- ▶ École des Services Sociaux
- ▶ Économie des Services Sociaux`

2. L'ESS est-elle plutôt...

- ▶ Un secteur d'activité ?
- ▶ Un mode d'entreprendre différent ?

3. Dans l'ESS, le principe un homme = une voix signifie que...

- ▶ Seuls les hommes ont le droit de vote
- ▶ Tout le monde doit être du même avis pour valider une décision (pincipe de l'unanimité)
- ▶ Chaque personne n'a qu'une voix, quelle que soit sa place dans la coopérative

4. Parmi les 6 propositions suivantes, quelles sont les 3 valeurs essentielles de l'ESS ?

- ▶ Liberté d'entreprendre
- ▶ Coopération
- ▶ Recherche des bénéfices
- ▶ Développement durable
- ▶ Profit des actionnaires
- ▶ Gouvernance démocratique

5. Laquelle de ces propositions n'est pas un acteur de l' ESS ?

- ▶ Les mutuelles
- ▶ Les services publics
- ▶ Les associations
- ▶ Les coopératives

6. Citez un exemple pour chacun des 3 acteurs principaux

.....

.....

.....

.....

7. Depuis quelle année la création des associations devient-elle enfin libre ?

1789 1848 1901

8. L'ESS veut développer une économie soucieuse des...

- ▶ Transports
- ▶ Des eaux et forêts
- ▶ Des espèces animales en voie d'extinction
- ▶ De l'être humain et des conditions nécessaires à son développement

9. Depuis quand l'ESS est-elle définie par la loi ?

2011 2014 2018

10. Qu' est-ce que l' ESPER ?

- ▶ L'abréviation du verbe « espérer »
- ▶ Un centre de recherches sur la qualité de l'air
- ▶ L'Économie sociale Partenairede l'École de la République

11. Pour conclure, au quotidien je suis déjà un acteur de l'Ess si je...

(faire une proposition)

.....

.....

.....

.....

TESTE TOI!



QUESTIONNAIRE EXPERT

1. Entourez les 5 principes de l'Économie sociale et solidaire

- ▶ Gouvernance démocratique
- ▶ Recherche du profit
- ▶ Développement en vue d'un monopole économique
- ▶ Finalité autre que le profit
- ▶ Réserves impartageables
- ▶ Actions et actionnaires et dividendes
- ▶ Utilité sociale ou collective
- ▶ Bénéfices majoritairement réinvestis dans l'entreprise

2. Quel est l'intérêt d'une mutuelle de santé ?

.....

.....

.....

.....

3. Quelle est la particularité d'une coopérative par rapport à une entreprise commerciale traditionnelle ?

.....

.....

.....

.....

4. Pourquoi y a-t-il autant d'associations ?

.....

.....

.....

.....

5. Nommez en les récapitulant (questions 2, 3 et 4) les trois grandes formes d'organisation qui relèvent de l'ESS.

.....

.....

.....

.....

6. Quelles différences y a-t-il entre économie collaborative et économie capitaliste ?

.....

.....

.....

.....

7. Entre la plateforme de vente Vinted et une ressourcerie, peut-on parler d'une même économie collaborative ?

.....

.....

.....

.....

8. Entre la plateforme de covoiturage Blablacar et une plateforme de covoiturage associatif, est-ce que le mot « collaboration » recouvre le même sens ?

.....

.....

.....

.....

9. Pourquoi l'économie circulaire devient-elle un enjeu majeur ?

.....

.....

.....

.....

10. En quoi donner de l'argent pour financer un projet solidaire ou s'engager dans une association en tant que bénévole peut avoir du sens ?

.....

.....

.....

.....

Notes

Handwriting practice area with 30 horizontal dotted lines.

CORRECTION

QUIZ NIVEAU DÉCOUVERTE

1. Que signifie ESS ?

- ▶ Économie Sociale et Solidaire
- ▶ École des Services Sociaux
- ▶ Économie des Services Sociaux`

2. L'ESS est-elle plutôt...

- ▶ Un secteur d'activité ?
- ▶ Un mode d'entreprendre différent ?

3. Dans l'ESS, le principe un homme = une voix signifie que...

- ▶ Seuls les hommes ont le droit de vote
- ▶ Tout le monde doit être du même avis pour valider une décision (pincipe de l'unanimité)
- ▶ Chaque personne n'a qu'une voix, qu'elle que soit sa place dans la coopérative

4. Parmi les 6 propositions suivantes, quelles sont les 3 valeurs essentielles de l'ESS ?

- ▶ Liberté d'entreprendre
- ▶ Coopération
- ▶ Recherche des bénéfices
- ▶ Développement durable
- ▶ Profit des actionnaires
- ▶ Gouvernance démocratique

5. Laquelle de ces propositions n'est pas un acteur de l' ESS ?

- ▶ Les mutuelles
- ▶ Les services publics
- ▶ Les associations
- ▶ Les coopératives

6. Citez un exemple pour chacun des 3 acteurs principaux

.....

.....

.....

.....

7. Depuis quelle année la création des associations devient-elle enfin libre ?

1789 1848 1901

8. L'ESS veut développer une économie soucieuse des...

- ▶ Transports
- ▶ Des eaux et forêts
- ▶ Des espèces animales en voie d'extinction
- ▶ De l'être humain et des conditions nécessaires à son développement

9. Depuis quand l'ESS est-elle définie par la loi ?

2011 2014 2018

10. Qu' est-ce que l' ESPER ?

- ▶ L'abréviation du verbe « espérer »
- ▶ Un centre de recherches sur la qualité de l'air
- ▶ L'Économie sociale Partenaire de l'École de la République

11. Pour conclure, au quotidien je suis déjà un acteur de l'Ess si je... (faire une proposition)

- ▶ suis inscrit dans une association sportive
- ▶ pratique la musique dans une association

CORRECTION

QUESTIONNAIRE EXPERT

1. Entourez les 5 principes de l'Économie sociale et solidaire

- ▶ gouvernance démocratique
- ▶ recherche du profit
- ▶ développement en vue d'un monopole économique
- ▶ finalité autre que le profit
- ▶ réserves impartageables
- ▶ actions et actionnaires et dividendes
- ▶ utilité sociale ou collective
- ▶ bénéfices majoritairement réinvestis dans l'entreprise

2. Quel est l'intérêt d'une mutuelle de santé ?

Deux réponses possibles :

- ▶ Couvrir la dépense qui n'est pas prise en charge par la Sécurité sociale, autrement dit assumer le reste à charge.
- ▶ L'intérêt est de s'assurer à plusieurs contre des risques que l'individu seul ne pourrait assumer.

3. Quelle est la particularité d'une coopérative par rapport à une entreprise commerciale traditionnelle ?

Une entreprise commerciale traditionnelle est fondée sur un rapport hiérarchique (patron / employés). Les décisions sont prises par ce dernier alors que dans une coopérative, c'est le principe démocratique qui prévaut (une personne = une voix).

4. Pourquoi y a-t-il autant d'associations ?

Plusieurs réponses possibles :

- ▶ Les associations sont très diverses et couvrent tous les domaines et champs d'activité et ne sont semblables que par leur statut, loi 1901.
- ▶ Facilité de création, proximité avec ses adhérents

5. Nommez en les récapitulant (questions 2, 3 et 4) les trois grandes formes d'organisation qui relèvent de l'ESS.

Les trois grandes familles qui relèvent de l'ESS sont les mutuelles, les coopératives et les associations.

Ces trois grandes familles relèvent de l'ESS mais n'ont pas la même histoire, ni les mêmes fonctionnements et exigences. Les associations font partie, avec les coopératives et les mutuelles, des formes sociétales de l'économie sociale qui ont en commun de participer à la vie économique sans rechercher le profit. Elles n'ont ni personnalité ni existence sans respecter certaines formes légales, en particulier

d'avoir un statut écrit qui est déposé et publié dans un greffe civil. Elles sont des sociétés de personnes.

LES COOPÉRATIVES

Les coopératives sont des entreprises centrées sur les personnes, qui sont détenues et contrôlées par leurs membres pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs.

Les coopératives rassemblent des individus de manière démocratique et sur un pied d'égalité. Quel que soit le statut de leurs membres (clients, employés, utilisateurs ou résidents), elles sont gérées démocratiquement selon la règle suivante : « un membre = une voix ». Ses membres disposent du même droit de vote indépendamment du montant du capital qu'ils ont investi dans l'entreprise.

Les coopératives aident les individus à prendre le contrôle de leur avenir économique et, du fait qu'elles n'appartiennent pas aux actionnaires, les avantages économiques et sociaux résultant de leurs activités restent entre les mains des communautés où elles sont établies.

En tant qu'entreprises guidées par des valeurs et pas exclusivement par le profit, les coopératives partagent des principes reconnus au niveau international et agissent ensemble pour bâtir un monde meilleur grâce à la coopération. En plaçant l'équité, la justice sociale et l'égalité au cœur de leurs préoccupations, les coopératives du monde entier permettent aux individus de travailler ensemble pour fonder des entreprises durables qui créent des emplois et assurent la prospérité à long terme. Les bénéfices générés sont soit réinvestis dans l'entreprise, soit reversés aux membres.

LES ASSOCIATIONS

Une association à but non lucratif est un regroupement d'au moins deux personnes, qui décident de mettre en commun des moyens, afin d'exercer une activité ayant un but premier autre que leur enrichissement personnel. Le caractère désintéressé de l'activité interdit donc la distribution d'un bénéfice aux associés. Mais il n'implique pas que l'activité soit non commerciale, ou qu'elle soit déficitaire : l'objet de l'association peut donc être commercial (tel que la distribution de produits issus du commerce équitable) et l'excédent budgétaire peut servir au développement de l'association. Par activité non lucrative, on entend qu'elle peut faire payer des biens ou des services, mais le prix doit correspondre à un défraiement des dépenses nécessaires à ses activités et non pas à une distribution des profits à ses membres.

LES MUTUELLES

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif organisant la solidarité entre leurs membres, et dont les fonds proviennent principalement des cotisations des membres. Elles ont vocation à être sans objet de bénéfice, et ont un rôle avant tout social depuis des décennies. À ce titre, elles font partie de l'économie sociale et solidaire. Les mutuelles peuvent aussi gérer des réalisations sanitaires et sociales. Elles sont alors dites de livre III, du nom du livre du Code de la Mutualité régissant leur fonctionnement. On distingue deux types de mutuelles : des mutuelles de santé et des mutuelles d'assurance.

Contrairement aux mutuelles de santé (MGEN, Mutualia, Mutuelle Générale, Unéo, Harmonie Mutuelle, MNT, etc.), les mutuelles d'assurance (MAIF, MACIF, Matmut, MAAF...) ne proposaient à l'origine que des contrats d'assurance automobile ou habitation. Elles se sont progressivement diversifiées, notamment dans la santé et dans des produits d'épargne et de prévoyance. Elles partagent avec les mutuelles de santé les règles de fonctionnement démocratique et la non-lucrativité, mais elles s'en distinguent par leur régime réglementé par le code des assurances.

Certaines mutuelles d'assurance ont créé des filiales comme « Maaf Santé » ou « Macif Mutualité » et sont réglementées par le code de la mutualité. Il faut également distinguer les mutuelles d'assurance des compagnies d'assurance classiques proposant des offres de santé avec un but lucratif (AXA, SwissLife, etc.).

En plus

Par société de personnes, on entend que l'appartenance à une association est volontaire, fondée sur l'intuitu personæ, et qu'elle ne saurait ni être obligatoire, ni résulter d'un état de fait. La liberté d'association est un droit fondamental reconnu par l'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Une association de personnes est la première forme d'entreprise, comme l'indique également la définition du dictionnaire Larousse : Entreprise = Action d'entreprendre quelque chose, de commencer une action ; ce que l'on entreprend.

6. Quelles différences y a-t-il entre économie collaborative et économie capitaliste ?

Dans l'économie capitaliste, le modèle est LINÉAIRE : produire, distribuer, acheter / vendre, jeter. À l'inverse, dans l'économie circulaire, le modèle est, comme son nom l'indique, CIRCULAIRE : produire, en faire l'usage, et le réintégrer dans le cycle de vie.

7. Entre la plateforme de vente Vinted et une ressourcerie, peut-on parler d'une même économie collaborative ?

Dans les deux cas, il s'agit de ne pas jeter un objet et plus particulièrement un vêtement. Cependant, les différences

sont notables entre les deux. Dans une ressourcerie, la personne dépose, sans compensation financière, un objet pour qu'il soit proposé à de nouveaux acheteurs, moyennant une somme modique (en général, les ressourceries ou les épiceries solidaires pratiquent des prix qui correspondent à 10 % des prix du marché, par exemple une robe à 5 euros, un t-shirt à 1 ou 2 euros).

L'argent perçu sert aux frais de fonctionnement de l'épicerie solidaire (loyer des locaux, chauffage, éventuellement salariés).

La plateforme Vinted a un fonctionnement plus ancré dans le monde capitaliste. Pourquoi ? Parce que la logique, fût-elle de débarrasser son dressing des vêtements peu utilisés, reste essentiellement marchande. Il y a un ou une vendeuse et un ou une acheteuse. La vendeuse, qui est un particulier, perçoit la majorité de la somme mais une partie est ponctionnée par la plateforme. De plus, une étude a montré que loin d'avoir une consommation raisonnable, Vinted favorise les tendances de mode et donc intensifie les échanges et les achats.

8. Entre la plateforme de covoiturage Blablacar et une plateforme de covoiturage associatif, est-ce que le mot «collaboration» recouvre le même sens ?

Dans les deux cas, des personnes covoiturent et ce covoiturage présente un triple avantage : écologique, économique et social. Dans le covoiturage associatif, un service est rendu à la personne qui ne paie pas tandis que, sur la plateforme Blablacar, la logique reste une nouvelle fois libérale. D'ailleurs, la somme prélevée par la plateforme est plus élevée qu'à ses débuts et Blablacar est devenu un géant du covoiturage, dont les logiques ressemblent à celles des grandes firmes multinationales. Reste qu'avec X millions de membres, il est efficace et rend aussi bien des services !

9. Pourquoi l'économie circulaire devient-elle un enjeu majeur ?

L'économie circulaire devient un enjeu majeur car nous sommes confrontés à une crise écologique et nous devons recycler au maximum les objets et les intégrer dans un nouveau cycle de vie plutôt que de s'en débarrasser. La sur-consommation a un impact sur notre environnement : pollution des plages, de la mer...

10. En quoi donner de l'argent pour financer un projet solidaire ou s'engager dans une association en tant que bénévole peut avoir du sens ?

Donner de l'argent à un projet solidaire permet d'emblée de se sentir utile alors que lorsque l'on dépense de l'argent, le geste est plus autocentré et aussi plus décevant. Une fois acheté, combien d'entre nous ont regardé le vêtement tant convoité avec une petite dose de déception ? Il en va de même pour le bénévolat.

LES PILIERS DE L'ESS

EXPOSÉ ORAL

À partir de l'exposition, faire un exposé oral et s'entraîner à la prise de parole en vue du Grand oral

Première proposition

- Niveau débutant
2 heures : temps de la visite et découverte (1 heure)
et mise au point de l'oral (1 heure)

La classe est divisée en groupes. Chaque groupe prend en charge un kakémono et propose un travail de médiation et de présentation aux autres groupes, en cherchant à expliquer aux autres élèves de la classe, les enjeux du kakémono. Le groupe présente son oral, debout, sans notes, pendant 5 minutes. L'évaluation porte essentiellement sur les compétences de l'oral (voir grille d'évaluation).

Deuxième proposition

- Niveau intermédiaire
2 heures

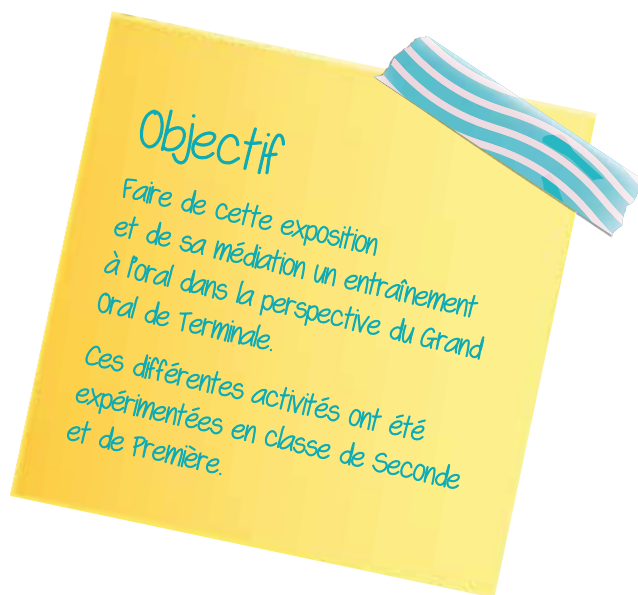
La classe est divisée en groupes, et chaque groupe retient une problématique ou un sujet qu'il a choisi, en fonction de son intérêt. L'objectif est le même que pour la démarche précédente : présenter, à l'oral, debout et sans notes, un enjeu de l'ESS mais le sujet est transversal.

Exemple : le développement durable, la coopération, la gouvernance démocratique, l'utilité sociale.

Troisième proposition

- Niveau expert

La classe est divisée en groupes, chaque groupe rend compte, dans un exposé de 5 minutes, de sa compréhension et de sa connaissance de l'ESS de la manière la plus exhaustive possible.



Notes

PROJET ANNUEL

(Classe de Seconde, Sciences économiques et sociales)

Expérimentation menée sur cinq classes de Seconde, Lycée du Couserans, Saint-Girons (09)

Premier trimestre : visite de l'exposition KESSaco et questionnaire (cf partie 3)

Deuxième trimestre : exposé oral (cf partie 4 au choix proposition 1, 2 ou 3)

Troisième trimestre : présentation d'une structure de l'ESS (cf grille d'évaluation de l'oral)

NB : grille élaborée lors d'un stage de formation dans le cadre des nouveaux programmes par des professeurs d'Histoire-Géographie (Académie de Toulouse)

GUIDE ÉVALUATION ORAL

	GUIDE ÉVALUATION ORAL			
Capacités à mobiliser des ressources intellectuelles (exposé et entretien) ► LE VERBAL	Analyse et réflexion fragile ou absente	Analyse et réflexion réelle mais maladroite	Analyse et réflexion réelle et de qualité	Analyse et réflexion fine et de qualité
Motivations pour le choix du sujet	Pas de justification réelle	Justification maladroite ou peu claire ou convaincante	Justification satisfaisante	Justification fine et pertinente
La structure du propos : problématique, plan, équilibre entre les parties Présence de supports	Problématique absente ou confuse Plan à revoir Pas de supports externes	Problématique perfectible Plan peu clair Au moins deux supports ou supports maladroits pour certains	Problématique bien choisie Plan satisfaisant Équilibre entre les parties Aisance avec les supports	Excellente problématique excellent plan et équilibre entre les parties Richesse et diversité des supports
La place des notes	Lit ses notes	Difficultés à se détacher des notes ; s'en détache par moments	Se détache des notes pour l'exposé	Ne lit pas ses notes ; sait les consulter si besoin
La gestion du temps	Temps qui n'est pas tenu (exposé trop court ou beaucoup trop long)	Temps tenu avec marge d'erreur Des déséquilibres possibles	Temps géré avec quelques minutes, secondes de battement	Temps parfaitement géré
Capacités à mobiliser des ressources physiques (exposé et entretien) ► LE NON VERBAL	Insuffisant Aucune force de conviction	Fragile Convaincant dans un exercice sur deux	Satisfaisant Aisance satisfaisante tout au long de l'exercice	Excellent Très à l'aise sur les deux exercices
Le corps	Corps replié sur lui-même	Difficultés par moments à rester debout et / ou à se tenir droit	Reste debout et se tient droit ; place des mains ; occupe l'espace	Parle debout et se tient droit Bonne occupation de l'espace
Le regard	Regard fuyant	Regard qui par moments se perd	Regarde le jury	Regarde et persuade le jury
La voix	Voix sourde, nombreux silences	Voix audible qui par moments traduit un certain stress	Voix claire et audible ; maîtrise les silences	Voix sûre avec des intonations ; réfléchit avant de répondre
La gestion du stress	Stress durant les deux exercices Aucune interaction réelle ou interaction laborieuse	Stress surtout durant un exercice	Stress géré ; propos rythmé. Bonne interaction	Pas de stress apparent Interaction parfaite lors de l'échange (entretien)



MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

LES PILIERS DE L'ESS

D'où viennent ces piliers ?

- Les précurseurs et les formes émergentes de solidarité, de coopératives et de secours apparaissent entre le XIII^e et le XVI^e siècle.

Exemples :

- les confréries au Moyen-Âge,
- le compagnonnage,
- En 1516, *Utopia* de Thomas More évoque de manière allusive le mouvement des enclosures en Angleterre. Il s'agit de la vente de biens communs au profit de grands propriétaires qui font le commerce de la laine de mouton. Ceci a provoqué l'appauvrissement et l'exode de nombreux paysans vers les villes.
- les coopératives de consommation comme les fruitières du Jura.
- La Révolution française et la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdisant toute forme de coalition et toute forme d'association (interdiction des groupements professionnels, en particulier les corporations des métiers, mais aussi les organisations ouvrières, les rassemblements paysans et ouvriers ainsi que le compagnonnage). C'est en 1791 que naissent les premières associations de production clandestines.
- Le XIX^e siècle, la Révolution industrielle (1820-1840) a un rôle déterminant dont émerge le Capitalisme et la question sociale avec la dégradation des conditions de travail et de vie des ouvriers.

Les pères fondateurs de l'Économie Sociale et Solidaire (1848 - 1900) : des origines diverses et contradictoires mais une vision de l'homme et de l'économie commune

- **origine libérale** : Léon Walras, John Stuart Mill en Angleterre
- **origine socialiste** : Robert Owen, considéré comme le père du mouvement coopératif et le théoricien des villages d'intérêt communautaire, le précurseur du circuit-court. Saint-Simon, père de l'industrialisme et du bien-être social. Philippe Buchez (socialisation des moyens de production)
- **origine communiste** fondée sur le refus de la propriété privée, un monde sans classes sociales, avec un individu autonome (Karl Marx)
- **Les autres pères fondateurs** : Charles Fourier et ses phalanstères, Pierre-Joseph Proudhon, père de la mutualité et des sociétés de secours mutuel,

Frédéric Leplay, Léon Bourgeois, Charles Gide.

Bref historique des coopératives

- les coopératives agricoles apparaissent dès le XIX^e siècle



1890 : première coopérative laitière



2600 coopératives agricoles en 2018

- **Une coopérative ouvrière : la Verrerie d'Albi, à Carmaux.**
En 1875, deux délégués syndicaux se mettent en grève et sont licenciés par leur patron ; les ouvriers se mettent en grève, le patron licencie tout le monde et ferme l'entreprise. Les ouvriers reprennent alors leur entreprise formant une société ouvrière de production, avec le soutien de Jean Jaurès et de la loterie nationale. Entreprise qui devient la quatrième verrerie française.
- **les coopératives de consommation qui sont des coopératives d'achat** : acheter en gros et revendre moins cher favorise le pouvoir d'achat. Exemple : Les « Équitables Pionniers de Rochdale », en Angleterre, près de Manchester. Autre exemple : la CAMIF (coopérative d'achat des Instituteurs de France)





Kakémono 3

TÉMOIGNAGE

UNE MUTUELLE COMME UNE AUTRE, LA MGEN ?

Questions à Bertrand Souquet, délégué national MGEN

Pouvez-vous nous expliquer d'où viennent les mutuelles ?

Les sociétés de secours mutuel sont les ancêtres des mutuelles. Ces sociétés sont apparues au XVIII^e siècle, où elles ont succédé aux corporations. Les sociétés de secours mutuel sont des organisations qui pratiquent l'entraide entre les adhérents pour réduire l'impact de problèmes comme la maladie, l'infirmité, les accidents, le chômage, le décès ou, plus marginalement, la retraite. De telles sociétés existent ou existaient, entre autres, en France, en Italie, au Canada et aux États-Unis.

D'où vient plus précisément la MGEN ?

La MGEN, c'est le regroupement de plus de 140 sociétés de secours mutuel, le 8 décembre 1946. Lors de sa création, il s'agissait d'obtenir une réponse harmonisée aux problèmes que rencontraient les instituteurs en matière de santé, notamment la tuberculose.

Combien y a-t-il d'adhérents à votre mutuelle ? Comment cotisent-ils ?

Aujourd'hui, la MGEN protège plus de 4 millions de personnes. Les adhérents cotisent en fonction de leurs revenus. Les cotisations sont calculées en fonction d'un pourcentage du revenu et liées à une tranche d'âge.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? Quelles évolutions de comportement et plus largement de sociétés constatez-vous ?

Les difficultés proviennent d'une réglementation très contraignante, du recrutement à la baisse des agents publics que nous protégeons ainsi que du gel des salaires, ce qui a un impact direct sur les cotisations. Par ailleurs, nous évoluons dans un environnement en profondes mutations et fortement concurrentiel. Aujourd'hui, le terme « mutuelle » est galvaudé. Les personnes qui veulent adhérer à une mutuelle souhaitent effectuer des comparaisons et celles-ci ne sont pas toujours très heureuses.



Quelles sont aussi les motifs de satisfaction ?

Notre motif principal de satisfaction : la fidélité de nos adhérents qui ne se dément pas, mais aussi la capacité des acteurs de la mutuelle à s'organiser pour répondre aux nouveaux enjeux en proposant de nouvelles offres, de nouveaux services, de nouveaux modes d'accompagnement, au plus près de nos adhérents. Ainsi, la proximité avec nos adhérents est aussi un réel motif de satisfaction car nous avons conservé un ancrage local fort grâce à nos sections départementales.

Autres exemples : la Mutuelle des motards



Kakémono 4

TÉMOIGNAGE

LES COOPÉRATIVES

Interview de **Claude Hirsch**, réalisateur du film *Les Coriaces sans les Voraces*, sur la coopérative SCOPTI

Vous avez déjà réalisé deux documentaires sur SCOPTI, pourquoi un troisième volet ?

Quelles ont été vos motivations pour cette dernière réalisation ?

Les deux documentaires précédents étaient sur la lutte des Fralib. On y parle de la coopérative, mais ce n'est encore qu'un projet, un rêve qui les porte.

Là, en 2017, on y est : la SCOP est créée depuis deux ans et le film porte sur son fonctionnement en vitesse de croisière.

C'est le débouché logique des deux premiers films, puisque c'est le débouché de leur lutte victorieuse pour garder leur emploi. Garder l'usine, la remettre en production sous leurs marques et gérer tout cet ensemble collectivement à partir du collectif ouvrier qui a tenu toute cette lutte de 3 ans et demi, ça méritait bien un nouveau film.

D'ailleurs, il y en a d'autres sur cette coopérative tellement elle est intéressante pour son parcours et ceux qui l'animent.

Il y a près de 60 coopérateurs (et une entité Fraliberthé, créée pendant la lutte pour ceux qui voulaient la soutenir matériellement), et près de 40 salariés coopérateurs (les autres sont retraités, anciens de Fralib). Cet effectif, démesuré au début, est davantage adapté à leurs besoins maintenant que la production tourne bien.

Il a fallu tout remettre en place pour relancer la production : les recettes, créées au labo, les fournisseurs de matières premières (les thés viennent beaucoup de Chine, les entrants des infusions sont régionaux (Drôme, Var, Bouches-du-Rhône) avec des productions relancées et parfois un rapport direct aux producteurs), et puis toute la vente : distribution en grandes surfaces, en circuits spécialisés pour le bio et toutes les ventes militantes assurées par l'asso Fraliberthé.

Pourquoi dans ce troisième volet avoir choisi d'ajouter le rôle d'une comédienne ?

C'est effectivement inhabituel pour un documentaire. Je voulais changer la démarche des deux films précédents et je souhaitais un regard extérieur qui fasse l'enquête dans les différents secteurs de l'usine pour qu'on aborde simplement tous les aspects de la production. J'avais peur qu'autrement, ce soit trop lisse et ennuyeux. Donc le rôle d'Audrey, c'était de rendre

cette enquête plus attrayante, plus enjouée, qu'elle serve de faire-valoir aux personnalités, déjà présentes dans les films précédents, qui donnent tout le sel de cette expérience humaine. En hommage aux Fralib qu'elle avait déjà rencontrés et soutenus, elle a accepté ce rôle et, en les titillant, elle réussit bien à faire s'exprimer chacun loin des discours convenus.

Quel a été l'impact du film sur la coopérative ? Les coopérateurs sont-ils parvenus à atteindre la pérennisation de leur entreprise ? Sont-ils parvenus à l'équilibre ?

Le film, comme les concerts et les pièces de théâtre qui parlent de la lutte (1336 jours et Paroles de Fralib) et aussi les reportages à la télé, ont bien servi à faire connaître leur lutte et coopérative en dehors du cercle militant qui était au courant. Et cela a un impact sur les ventes et leur notoriété aux six coins de l'hexagone et parfois au-delà (Corse, Belgique, Antilles...). On est un peu leur support publicitaire, bien différent des multinationales qui investissent lourdement pour gagner les marchés.

Maintenant, faire connaître une marque et une SCOP de production ouvrière, ça ne se fait pas en un jour. Les ventes, l'implantation sont en forte progression d'année en année, l'équilibre devrait être atteint en 2020, certains mois sont excédentaires et le laissent penser. Il faut aussi améliorer l'ambiance dans l'usine, il y a des tiraillements entre eux, le film l'évoque, quant à l'implication personnelle très variable dans la SCOP. Tout cela est bien compliqué et très fécond humainement. J'espère que le film permet à chaque spectateur de s'appuyer sur leur combat pour enrichir sa vie personnelle et collective. Merci aussi au soutien de la MGEN pour sa contribution à ce travail de diffusion et popularisation de la SCOP et du film.



Si vous êtes intéressé-e par le film documentaire sur SCOPTI, *Les Coriaces sans les Voraces*, prendre contact avec votre comité de section MGEN.

Un livret pédagogique est également disponible sur ce film.



Kakémono 4

TÉMOIGNAGE

LES COOPÉRATIVES

Questions à Olivier Leberquier, membre du comité de pilotage de la coopérative SCOPTI



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE OUVRIÈRE PROVÉNALE DE THÉS ET INFUSIONS

D'où vient votre coopérative ?

Notre coopérative est le résultat d'une lutte de 1336 jours (d'où le nom de notre marque 1336) contre la multinationale Unilever. En septembre 2010, Unilever ferme l'usine du Havre et relocalise certains emplois à Marseille. Ensuite Gémenos (département 13), décide de délocaliser sa production en Pologne. (cf L'Odyssée des Fralibs). S'ensuit une longue lutte, de trois ans et demi, ponctuée par des PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) qui ont été déboutés trois fois en justice. Aujourd'hui, nous sommes tous coopérateurs de cette usine, ex Usine Eléphant car la marque est malheureusement restée sous le pavillon d'Unilever.

Combien y a-t-il de coopérateurs ? Quelles sont les conditions ?

En septembre 2010, nous étions 182 salariés et tous ceux qui ont lutté et qui ont voulu prendre part à la coopérative ont pu le faire. Notre priorité a été de ne laisser personne sur le bas côté même si au démarrage, cela a été dur car tout était à construire et nous avons dû apprendre à distribuer et vendre notre marque.

Quels sont les produits ? d'où viennent-ils ?

Tous les produits que nous fabriquons sont des produits naturels, que cela soit les thés ou les infusions.

Par exemple, pour le thé vert à la menthe (Gunpower), ce ne sont pas des billes de synthèse au goût « Hollywood » comme on peut trouver chez nos concurrents mais de vraies feuilles de menthe. C'est un peu déconcertant à dire mais le consommateur est tellement habitué aux arômes de synthèse qu'il peut parfois prendre le naturel pour de l'artificiel. Donc, notre travail passe aussi par une dimension d'explication et de rééducation du goût.

Ensuite, pour les infusions, nous avons fait le choix de travailler avec les producteurs locaux, ici, près de Gémenos, par exemple avec le tilleul des Baronnie, dans une démarche de circuit-court et de développement durable.

Que diriez-vous au consommateur pour le convaincre d'acheter votre thé ?

Comme dit Omar dans le film de Claude Hirsch, Les Coriaces sans les Voraces, nos produits ont une « double saveur ». D'abord la saveur de bons produits et la saveur de la lutte. Je rappelle aussi que dans nos sachets (thés ou infusions), la quantité est de 2 g (contre 1,4 grammes chez notre concurrent).

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Aujourd'hui, nous n'avons pas grande inquiétude quant aux consommateurs et à la distribution de nos produits car la production et le chiffre d'affaires augmentent. Mais ce qui peut encore nous faire défaut, c'est la trésorerie car nous ne sommes pas encore à l'équilibre même si d'année en année, nous progressons de manière significative.

Quelles sont les petites et grandes satisfactions de votre scop ?

Faire des produits de qualité, ce qui fait que le « consomm-acteur », qui au départ pouvait acheter deux ou trois boîtes pour soutenir notre marque, ne s'y trompe pas et continue de consommer nos produits. Produire du thé et des infusions ici à Gémenos et faire la démonstration que des ouvriers sont en capacité de faire tourner une entreprise.





Kakémono 5

TÉMOIGNAGE

LES ASSOCIATIONS

Questions à Patrick Patinier, pour l'association : Suan Thai 81
site de l'association : suanthai81.jimdofree.com

D'où vient l'idée de l'association Suan Thai ? Comment est née votre association ?

Suan Thai, en thaïlandais, jardin petite ferme est née le 13 février 2010, d'une rencontre entre des paysans-voyageurs français et des producteurs de thé, thaïlandais dans la région de Chiang Rai. En 2018, nous démarrons un partenariat avec une coopérative de producteurs de riz bio dans la province de Sukhothai. Suan Thai devient importateur de riz et franchit un nouveau palier.

Quels sont les produits ? Combien de fermes font partie du projet ?

Suan Thai propose 4 sortes de thé (2 thés verts et 2 thés oolong). Ces thés proviennent d'une petite ferme et d'un groupement de 14 producteurs. Nous vendons environ 150 kg de thé par an. L'association propose 2 sortes de riz : Hom Mali, riz au jasmin, riz blanc, riz semi-complet et Riceberry, riz pourpre-noir. Des paysans, réunis en coopérative, cultivent ces riz bio, sur des petites fermes de 4 à 16 hectares, tenues aux deux-tiers par des femmes. Nous vendons environ 14 tonnes de riz par an. Le riz est conditionné en paquet de 2 kg, sous vide. La consommation de riz est sur une pente très ascendante. Les paysans fixent les prix qu'ils estiment rémunérateur, sans déséquilibrer le marché local.

Combien d'adhérents y a-t-il dans votre association ? Combien de membres actifs ? Qui sont-ils ?

Suan Thai compte 510 adhérents en augmentation constante avec l'arrivée du riz. Le Conseil d'Administration compte 17 membres, très actifs, retraités, salariés, paysans etc. Pour l'avenir, Suan Thai voudrait essaimer dans d'autres départements et devenir association ressource pour d'autres structures.

Que diriez-vous au consommateur pour le convaincre d'acheter le riz ?

Suan Thai soutient des paysans qui sont dans un mode de production familiale, durable, biologique. À notre petite échelle, modestement, nous luttons contre le mode d'agriculture chimique promue par la mondialisation. L'Association ne fait aucun bénéfice ; les recettes sont intégralement reversées aux paysans.

ENSEMBLE
ON EST PLUS FORT !



Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Suan Thai n'a pas de trésorerie, les ressources proviennent des cotisations de ses membres. Nos dépenses de fonctionnement sont très minimes. Pour le financement d'un conteneur (environ 40 000 euros), nous avons fait appel à des prêts solidaires. Et maintenant, nous aimerions fonctionner par un système de pré-commande, de pré-achat.

Quelles sont les petites et grandes satisfactions de votre projet ?

De façon très concrète, cela permet à des paysans de maintenir leur niveau de vie et de conserver leur activité agricole malgré des rendements très faibles depuis plusieurs années, en raison de l'arrivée tardive de la mousson. Par ailleurs, c'est une réalisation très riche sur le plan humain, de belles rencontres, tant du côté thaï que du côté français.



LES ASSOCIATIONS

Questions à Thierry Bourguignon, président de la Confédération Musicale de France (CMF)

D'où vient la CMF ? Comment est née votre confédération qui regroupe des associations de pratique musicale ? Combien de personnes pratiquent la musique grâce à vos ensembles ?

La CMF s'est progressivement construite depuis le milieu du 19^e siècle sur une base de sociétés musicales puis de structures d'enseignement. L'implantation de ces ensembles musicaux ouverts à tous, lieux d'épanouissement artistique mais aussi d'apprentissage social, voire d'ascension sociale est encore, à l'heure actuelle, créatrice de liens sociaux forts et représente un exceptionnel maillage territorial d'accès à la pratique musicale au travers de ses 4 000 ensembles représentant environ 300 000 musiciens de tous âges et de toutes origines. Cette dimension intergénérationnelle contribue à renforcer les relations humaines et met en évidence l'action de la CMF à la croisée de l'éducation, de la culture et de la cohésion sociale.

Au-delà de la pratique musicale, quelles sont, selon vous, les actions que vous menez ainsi que les missions de la CMF ?

On peut affirmer que la CMF, association d'éducation populaire, est un vrai outil à l'appropriation de la citoyenneté notamment en direction de la jeunesse, de démocratisation culturelle et de transformation sociale. Elle participe à la vie locale (cérémonies officielles, inaugurations, fêtes...) mais peut aussi mener à des actions de formation (cours, stages, master class...).

Au sein de nos ensembles nous ne parlons pas de citoyenneté mais nous la vivons au quotidien !

Nos actions et le travail que mènent nos adhérents agissent en faveur de l'éducation et de la mixité sociale et répondent pleinement aux questions cruciales sur l'égalité et la citoyenneté.

La CMF travaille sur l'articulation entre éducation populaire, éducation artistique et culturelle, et enseignement artistique spécialisé, pour les parcours artistiques des jeunes. Comment ? Par la composition des ensembles qui offre une grande mixité sociale et une mixité homme-femme. La société musicale peut être pour certains une deuxième famille, grâce en particulier à la grande mixité, intergénérationnelle au sein de nos ensembles.

C'est cette dimension intergénérationnelle qui contribue à renforcer les relations humaines et met en évidence l'action de la CMF à la croisée de l'éducation, de la culture et de la cohésion sociale.

Quels événements ou manifestations organisez-vous ?

Mobilisant les acteurs de la création artistique, la CMF et ses associations fédérées prolongent la création artistique par le dynamisme de leurs nombreuses manifestations : concerts, festivals, championnats, concours, stages, rassemblements et festivités. L'appel à des artistes en résidence ou en création est aujourd'hui répandu au sein de la CMF et contribue à la diffusion et à la réception d'œuvres renouvelées.

Quelles orientations voulez-vous donner à la CMF ? Quel lien établissez-vous entre votre confédération et l'Économie Sociale et Solidaire ?

Depuis un an, la CMF a souhaité développer des actions de promotion de l'Économie Sociale et Solidaire. Cela n'est pas surprenant dès lors que l'ESS constitue déjà le cadre dans lequel nos sociétés musicales évoluent jour après jour, structurant les territoires, participant à la vie collective, défendant la diversité culturelle, l'équité territoriale et la considération des populations, remettant l'individu au cœur de l'activité. À partir de son projet des « Concerts Solidaires », la CMF souhaite montrer que l'on peut imaginer une société qui ne soit pas basée que sur les profits et le tout marchand mais où l'humain a toute sa place. C'est au travers d'actions comme celle-ci, en partenariat avec d'autres structures partageant des valeurs communes, que nous pourrions montrer à quel point nos sociétés musicales jouent un rôle éducatif et social essentiel dans une Société un peu en perte de repères... Pour finir, je dirai que la CMF s'inscrit pleinement dans l'esprit du mouvement de l'Éducation populaire qui permet à chacun de s'épanouir, de progresser, de se développer à tous les âges de la vie et de trouver sa place dans la Société.



Kakémono 7

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE ET CIRCULAIRE

L'économie circulaire : ressourceries, recycleries, collecteries, glaneries et autres donneries ; tentatives de définition...

Quelles différences entre ressourcerie et recyclerie ?

Une ressourcerie est une structure de l'économie sociale et solidaire qui contribue à la réduction des déchets en offrant une seconde vie aux objets.

L'adhésion au Réseau des ressourceries garantit le respect de sa charte.

- ▶ **Les recycleries** se distinguent par une collecte spécialisée, tout en poursuivant les mêmes objectifs de réemploi. Par exemple, une recyclerie pourra se spécialiser dans la collecte de jouets telle que l'association Rejoué ou bien de matériaux pour la Réserve des Arts. On peut trouver également le terme de collecterie, ou encore de glanerie qui relève d'une ressourcerie.

Exemple : lacollecterie.org

- ▶ **Les donneries** se distinguent des 2 premières structures, fondées sur le principe de l'échange, donc sans argent.

Une Ressourcerie met en œuvre 4 fonctions :



collecte



valorisation d'objets



revente dans une
boutique de réemploi



sensibilisation à
l'environnement

LE FINANCEMENT SOLIDAIRE OU PARTICIPATIF



Kakémono 8

«Ma Belle Tribu »

Initiée par la CASDEN, Ma Belle Tribu a vocation à financer les initiatives citoyennes et solidaires. www.mabelletribu.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Reportage Arte : Génération entrepreneurs

L'intérêt de ce reportage est de faire découvrir l'Économie Sociale et Solidaire à travers trois aventures humaines : une micro-crèche, un garage solidaire et une entreprise de design et restauration de meubles. On suit le démarrage des trois projets et leur développement jusqu'à leur terme, fût-il heureux ou malheureux.

Lien vers le reportage :

► [youtube/Kty-87HovCk](https://www.youtube.com/watch?v=Kty-87HovCk)

Films

- **Documentaire Les Coriaces sans les Voraces**, un film de Claude Hirsch, association Pol'Art
- **Documentaire Tournez la page** (sur la librairie des Volcans), un film de Marie Serve et Eric Morschhauser

Sites

Ressourc' ESS : le site de l'Économie Sociale et Solidaire :
► ressourcess.fr

Conférence :

- ses.ens-lyon.fr/articles/leconomie-collaborative-et-leconomie-sociale-et-solidaire

Le Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS rassemble 18 CRESS en France métropolitaine et en outre-mer. Il s'attache à promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire en France.

► cncres.org

La Chambre française de l'économie sociale et solidaire assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire. Elle assure à cet effet, au bénéfice des entreprises du secteur, la représentation auprès des pouvoirs publics nationaux des intérêts de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions de représentation des organisations professionnelles ou interprofessionnelles du secteur.

► www.ess-france.org

Kit MunicipalESS pour les futures équipes municipales présentées par Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES). Une vingtaine de fiches au total seront au fur et à mesure publiées, abordant les leviers dont dispose le bloc communal et différents champs d'activité. Cette action portée par le RTES s'inscrit dans le cadre d'une démarche collégiale avec les acteurs d'ESS France et le Labo de l'ESS, « Pas de municipales sans ESS ».

► www.rtes.fr

Autres sites :

- ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-circulaire
- ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-anti-gaspillage
- 20minutes.fr/magazine/economie-collaborative-mag/2429423-20171211-pourquoi-l-economie-collaborative-n-est-pas-de-l-economie-sociale-et-solidaire
- novethic.fr/actualite/social/consommation/isr-rse/la-friperie-en-ligne-vinted-accuse-de-pousser-a-la-surconsommation-sous-couvert-ecologique-148010.html
- abi06.fr
- mobicoop.fr/article/fonctionnement
- mabelletribu.fr

Radio

Le Labo contribue tous les 15 jours dans l'émission

- « **Carnets de campagnes** », sur France Inter animée par Philippe Bertrand. Le Labo de l'ESS est un think tank qui construit, par un travail collaboratif, des axes structurants de l'économie sociale et solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires.

Ouvrages

- **écologie : entreprendre sans détruire** d'Emmanuel Druon, préface de Rob Hopkins, Éditions Actes Sud, collection « Domaine du possible ». Essai par le directeur de l'entreprise Pocheo qui démontre en quoi produire de façon écologique est plus économique.
- **L'égalité (im)possible** de Stéphane Junique et Timothée Duverger, Éditions Les petits matins. Prix du livre de l'économie sociale et solidaire 2019. Ouvrage qui a la particularité d'être rédigé sous la forme d'un entretien croisé entre un militant et praticien de l'ESS, Stéphane Junique, vice-président du Groupe VYV et vice-président de la Fédération nationale de la Mutualité française, et un chercheur spécialisé sur ce secteur, Timothée Duverger, maître de conférence à Sciences Po Bordeaux.

Notes





GRUPE **vyv**